



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE JONZIER-
EPAGNY
(74520)

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	10
Date de la convocation		
11/09/2025		
Acte rendu exécutoire après télétransmission, le		
Les signatures suivent au registre		
Signature du secrétaire de séance		

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Feuillet n°2025 –
Séance du 16 septembre 2025	
Nature de l'acte :	Délibération n° 20250916 – 027

L'an deux mil vingt-cinq le 16 septembre, à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epany, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Michel MERMIN, Maire, Philippe SAUTIER, Virginie MOURIER, Rémi LAFOND, Anne EYCHENNE, adjoints, Raffaele SIBIO, Stéphanie BOURNHONNET, Vincent RONAT, Céline TARDY et Florian CHAYS conseillers.

Absents : Philipp FURHMANN, Jonathan DUPARC et Cécile DUPARC.

A été nommé secrétaire : Philippe SAUTIER

Objet : ALFAA – attribution d'une subvention

M. le Maire présente à l'assemblée la demande de subvention de l'association ALFAA. Il rappelle que cette association œuvre pour la Lutte contre la Faim dans l'Agglomération Annemassienne – Genevois et Haut-Savoyard. Il précise qu'elle aide actuellement quatre administrés et sollicite une subvention à hauteur de 20 € par personne pour l'année 2025.

M. le Maire propose à l'assemblée de soutenir cette action en attribuant une subvention à cette association.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

Décide de verser une subvention de 100 € à l'association ALFAA.

Article 2 :

Autorise M. le Maire ou son représentant à la signer ou tout autre document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire.

**Le Maire
M. MERMIN**

